

LES CONGRÈS.

133

M. WALDEMAR SCHMIDT prouve que dans tous les cas ce roi Pétibast est antérieur à la XXVI^e dynastie.

Le Président remercie encore M. WALDEMAR SCHMIDT et les membres qui ont pris part à cette discussion.

POSTSCRIPTUM.

Avant d'en finir avec les congrès je dois ajouter quelques mots :

Le congrès d'histoire des institutions et du droit, formant la 2^e section du congrès international d'histoire comparée,¹ a maintenant pour président M. le professeur ESMEIN. M. GLASSON, doyen de la Faculté de droit, a préféré devenir président d'honneur avec M. MOMMSEN, etc. Sur la proposition que j'ai faite au comité exécutif central,² la cotisation de cette section est réduite de 20 fr. à 10 fr. pour les membres du congrès de droit comparé. Il faut noter aussi que le congrès d'histoire des institutions et du droit a donné naissance à une société du même nom qui s'est réunie hier³ dans mon cabinet au Louvre et dont la cotisation est fixée à 15 fr. Quant au congrès, il se réunira le 23 juillet à la Faculté de droit où il précèdera immédiatement le congrès de droit comparé. L'initiative de celui-ci appartient à la société de droit comparé,⁴ comme l'initiative du congrès d'ethnographie appartient à la société d'ethnographie.⁵

TEXTES COPTES

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE S^t PÉSUNTHIUS ÉVÊQUE DE COPTOS ET DE PLUSIEURS DOCUMENTS ANALOGUES (JURIDIQUES OU ÉCONOMIQUES).

PAR

EUGÈNE REVILLOUT.

Les textes coptes dont il s'agit et qui étaient en miettes pour la plupart ont été laborieusement rétablis par moi avant 1870, alors que je remplissais déjà les fonctions d'attaché libre des Musées impériaux, au personnel rétribué desquels M. DE ROUGE m'avait promis de me faire adjoindre le plus tôt possible.⁶ Puis vint le siège. Je mis alors en bon ordre et en

¹ Les autres sections sont : 1^o l'histoire générale et diplomatique, 2^o de l'histoire comparée de l'économie sociale, 3^o de l'histoire des affaires religieuses, 4^o de l'histoire des sciences, 5^o de l'histoire littéraire, 6^o de l'histoire des arts du dessin, 7^o de l'histoire de la musique.

² Ce comité exécutif, présidé par M. DE MAULDE, comprend un membre de chaque section, à savoir : MM. DEJOB, DELAIRE, HENRY HOUSSAYE, LAFENESTRE, LEROY BEAULIEU, LONGNON, REVILLOUT, ROMAIN ROLLAND et PAUL TANNERY.

³ Parmi les organisateurs je signalerai : MM. DARESTE, GLASSON, LYON CAEN, VIOLET, de l'Institut; ESMEIN (président), JOBBÉ DUVAL, GIRARD, GIRARDIN, SALEILLES, etc., professeurs à la Faculté de droit; ROY, de l'École des Chartes; TARDIF, archiviste paléographe; ALIX et LESCOEUR, de l'université catholique et plusieurs savants étrangers. L'assemblée assez nombreuse a nommé une commission de cinq membres (dont je fais partie) pour rédiger les règlements. La société aura son siège à la Faculté de droit.

⁴ Je fais à la fois partie du comité d'organisation du congrès et de la société.

⁵ Je fais partie du comité d'organisation du congrès et de la société. — Notons que j'ai aussi pris part aux travaux du comité d'organisation de la section des Beaux Arts du congrès de l'Enseignement Supérieur.

⁶ Il fit faire à plusieurs reprises des démarches dans ce sens (j'ai entre les mains une lettre du 27 juillet 1871 à lui adressée et à moi transmise qui le prouve) jusqu'au moment où sa présentation offi-